

Vacance de poste

Le collège des bourgmestre et échevins se propose d'engager

1 salarié à tâche manuelle (m/f/d) (anc. ouvrier communal)
avec CATP/DAP polyvalent dans la carrière E

- degré d'occupation 100 % (40 h /sem.)

aux conditions particulières suivantes :

- être titulaire d'un DAP/CATP ou d'un certificat attestant d'études reconnues équivalentes dans un métier en lien avec le poste à pourvoir
- être détenteur d'un permis de conduire de la catégorie B
- avoir des connaissances suffisantes des langues luxembourgeoise, allemande et française
- être en possession des droits civiques
- avoir les aptitudes physiques et morales nécessaires
- s'accommoder à des travaux de permanence et à un horaire irrégulier
- **le candidat devra faire preuve d'une expérience professionnelle étendue dans la conduite, la manipulation et l'entretien de machines**
- l'engagement volontaire dans le CGDIS de la commune de Weiswampach peut être considéré comme un atout.

Le futur collaborateur est rémunéré suivant les dispositions du contrat collectif des ouvriers de l'Etat tel qu'il est appliqué par la commune de Weiswampach en vertu des décisions du conseil communal.

Le candidat est engagé en tant qu'ouvrier polyvalent et doit exécuter tous travaux incombant au service des régies.

Pièces à joindre obligatoirement à la candidature :

- une lettre de motivation et un curriculum vitae
- un extrait récent de l'acte de naissance (moins de 3 mois)
- un extrait récent du casier judiciaire (Bulletin No. 3) (moins de 3 mois)
- des copies des certificats d'études et/ou de formation professionnelle, le cas échéant reconnaissance des certificats d'études et/ou de formation professionnelle par le ministère luxembourgeois compétent
- une copie de la carte d'identité valable
- une copie de la carte de sécurité sociale
- une copie du permis de conduire
- un certificat d'affiliation reprenant les occupations enregistrées auprès de la CCSS (demande en ligne).

La demande est à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Weiswampach, Om Leempuddel, L-9991 Weiswampach pour le **jeudi, 07 août 2025 au plus tard**.

Des entretiens éventuels pour les candidats sélectionnés auront lieu le 14 août 2025.

En déposant son dossier, l'intéressé donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Weiswampach, le 23 juillet 2025

Le collège des bourgmestre et échevins.

